

Seules sont traitées ici les actions programmées à court-moyen terme ainsi que les actions programmées à plus long terme mais ayant déjà un début de réalisation

Axe stratégique	Objectif	Action	Porteur(s)	Partenaire(s)	Echéance prévue	Etat d'avancement
1. Garantir un développement territorial équilibré et valoriser le cadre de vie	1.1. Préserver et valoriser les paysages naturels et agricoles	N° 1. Mise en place d'une politique cohérente d'aménagement du territoire intégrant la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	CCPAV - Communes	DDT - PNR - Conseil Régional - Chambre d'Agriculture - Pays - ONF - CRPF	Court-moyen terme	Réflexion en cours sur l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) par le Pays de l'Ardèche Méridionale Décision de la CCPAV de s'engager dans un schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace (SIAGE) en 2013 pour approbation début 2014 Appui technique de la DDT pour établir une carte d'identité du territoire (mise à disposition d'un jeu de cartes autour de grandes thématiques) <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent
		N° 2. Mise en place d'une politique d'intervention foncière	CCPAV - Communes	DDT - PNR - Pays - Chambre d'Agriculture - EPF - SAFER	Moyen-long terme	Lancement d'un diagnostic foncier agricole et sylvicole à l'automne 2012 Elaboration d'un PLH en cours depuis l'automne 2011 Discussions relancées entre les départements de l'Ardèche et de la Drôme pour la création d'un établissement public foncier (EPF) local <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent
		N° 6. Elaboration d'une Charte paysagère	CCPAV - Communes	OTI - PNR - ONF - CAUE - Associations ou professionnels de la randonnée	Court-moyen terme	Action non lancée L'élaboration d'une Charte paysagère sera peut-être une suite du SIAGE ou du diagnostic foncier agricole et sylvicole, il est donc proposé de reporter l'échéance après 2014
		N° 7. Sensibilisation et communication autour du patrimoine paysager	CCPAV	PNR - Pays - OTI - Communautés de Communes voisines - Associations de randonnées	Court-moyen terme	Parution d'une nouvelle édition du topoguide de randonnées pédestres intitulée "Itinéraires au cœur de l'Ardèche, autour de Vals et d'Antraigues" en juillet 2012 avec des fiches patrimoines, des entrées par thèmes et une fiche ressource Début 2013, prise de compétence "sentiers de randonnées reconnus d'intérêt communautaire" (ceux recensés dans le topoguide) pour l'entretien courant : débroussaillage, balisage et signalétique <i>Moyens mis en œuvre</i> : Conception et impression des topoguides (21 011€ TTC pour 2 000 ex. subventionnés à 50% par le CG et la Région) + Emploi d'un chargé de mission à mi-temps (13 779€ brut/an) + Estimations marchés d'entretien (14 145€ TTC/an) et de signalétique (14 000€ HT/an + 5 800€ HT de pose)
	1.2. Adapter et diversifier l'offre de logement sur l'ensemble du territoire	N° 8. Mise en place d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)	CCPAV - Communes	Etat - Conseil Régional - Conseil Général - Pays - PNR - Bailleurs sociaux - CAF - MSA - UDAF - Action Logement - Notaires - Agents immobiliers - CAUE - Association SOLEN	Court terme	Elaboration du PLH en cours : début de la mission du bureau d'études EOHS en septembre 2011, diagnostic validé en avril 2012, élaboration du document d'orientations en cours Restent le plan d'actions (prévu en janvier 2013), la procédure de finalisation et la création d'un observatoire de l'habitat Intégration des 3 futures communes membres dans l'étude <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent + Marché (coût total de 50 000€ subventionnés à 50% par la Région via le Pays)

1. Garantir un développement territorial équilibré et valoriser le cadre de vie

1.3. Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes	N° 9. Mise en œuvre des aménagements de mise en accessibilité de la voirie, des bâtiments publics et des transports	CCPAV - Communes - Syndicat de transport urbain Tout'enbus	Associations de personnes handicapées et/ou PMR - Associations d'usagers - Conseil Général - Conseil Régional - Pays - OTI	Court-moyen terme	Réalisation de plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) sur les 10 communes en décembre 2011 mais seules 4 communes l'ont adopté à ce jour A priori, aucune commune n'a planifié de travaux prescrits dans les PAVE Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH) en 2009 Tout'enbus : analyse de l'accessibilité des points d'arrêt, service de transport spécifique pour les PMR, projet de mise en accessibilité de l'ensemble des véhicules et de la gare routière d'Aubenas Perspectives de mise en place de bacs à ordures ménagères accessibles <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent + 85 000€ et travaux communaux annuels + Bacs accessibles (7 260,32€ TTC pour l'acquisition de 25 bacs)
	N° 11. Mise en place d'une veille SIG sur les locaux commerciaux vacants	CCPAV - Commune d'Aubenas (opération pilote)	DIRECCTE - Pays - Communes - CCI - Conseil Général - Conseil Régional - CMA	Court-moyen terme	Accord entre la commune d'Aubenas et la CCPAV pour constituer un groupement de commande afin de choisir un logiciel SIG Objectif de faire un état des lieux du foncier commercial (périmètre OUC) puis de mettre en place une politique de remembrement Perspectives d'extension du SIG sur les communes de la CCPAV disposant de locaux commerciaux <i>Moyens mis en œuvre (budget Aubenas)</i> : Temps agent + 15 000€ TTC
	N° 12. Etude sur l'offre de services d'accueil aux personnes âgées et à la petite enfance	CCPAV - Communes	CAF - Conseil Général - Associations gestionnaires de services et/ou d'équipements d'accueil	Court-moyen terme	Réflexion en cours sur une prise de compétence petite enfance (3 mois - 6 ans) et/ou jeunesse (6 - 17 ans) Réflexion sur la mise en place d'un relais assistantes maternelles (RAM) à l'échelle intercommunale et d'un guichet unique <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent
	N° 13. Réflexion sur la création d'une Agence de la Mobilité et d'un Observatoire des déplacements	CCPAV - Syndicat de transport urbain Tout'enbus	Pays - Conseil Général - Conseil Régional - PNR - Association Mobilité 07/26 - CCI	Court-moyen terme	Création d'une Agence de la Mobilité portée par l'association Mobilité 07/26 Lancement d'une étude plan de déplacements inter-établissements (PDIE) par le syndicat de transport urbain Tout'enbus en juin 2012 Test de mise à disposition de voitures en auto partage à la gare TER <i>Moyens mis en œuvre (budget Tout'enbus)</i> : Temps agent + PDIE (101 000€ subventionnés à 80%)
	N° 14. Expérimentation du développement de l'activité de l'aérodrome	CCPAV - SDEA - CCI	Conseil Général - Pays - Communautés de Communes voisines	Moyen-long terme	Modification en cours des statuts de la CCPAV pour prise de compétence "contribution à la gestion de l'aérodrome d'Aubenas-Ardèche Méridionale et participation aux frais de fonctionnement" Signature prochaine d'une convention multipartite <i>Moyens mis en œuvre</i> : participation annuelle de 16 339 € sur 3 ans
	N° 15. Développement du réseau Tout'enbus, du transport à la demande et des parkings relais	Syndicat de transport urbain Tout'enbus	CCPAV - Communes - Conseil Général - Conseil Régional	Court-moyen terme	Amélioration du réseau Tout'enbus : nouveaux horaires et ajustements de lignes, installation d'abribus et de poteaux d'arrêts, navette cœur de ville, investissements prévus sur la gare routière Réflexion en cours sur le périmètre géographique du syndicat et sur son positionnement, sur la création de parking relais et/ou covoiturage Transport à la demande (TAD) : discussions en cours pour l'étendre à certaines communes du canton d'Antraigues <i>Moyens mis en œuvre (budget Tout'enbus)</i> : Abribus et poteaux d'arrêts (213 000€ HT) + prévisionnel investissements gare routière (180 000€ HT)
1.4. Améliorer l'accessibilité du territoire et développer les transports alternatifs à la voiture et le covoiturage					

	1.4. Améliorer l'accessibilité du territoire et développer les transports alternatifs à la voiture et le covoiturage	N° 16. Développement de voies douces	CCPAV - Communautés de Communes du bassin de vie	PNR - Conseil Général - Conseil Régional - SITHERE - Propriétaires fonciers - OTI	Moyen terme	<p>Marché de maîtrise d'œuvre attribué au bureau d'études SAFEGE</p> <p>Présentation d'un avant-projet en comité technique</p> <p>Signature en cours d'une convention avec le SEBA et la Mairie d'Aubenas pour utilisation de l'ancienne voie ferrée</p> <p>Travaux prévus début 2013 si les élus valident le projet pour une première tranche entre Labégude, Aubenas et Ucel</p> <p><i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent + Budget en cours de validation</p>
		N° 17. Mise en place d'un pédibus sur un groupe scolaire	CCPAV - Communes pilotes (Vesseaux, Vals-les-Bains)	Etablissements scolaires - Police Municipale - Associations de personnes du 3 <sup>ème</sup> âge	Court terme	<p>Du côté de Vals-les-Bains, l'opération n'a pas été lancée</p> <p>Pour Vesseaux, des pédibus ont déjà été mis en place par le passé mais rien n'a été formalisé</p> <p>Action à programmer en 2014 avec l'aide du PNR aux communes pour la mise en place de plans de déplacements des établissements scolaires (PDES) : aide technique et aide à l'achat de mobilier urbain</p>
		N° 18. Promotion du covoiturage par un partenariat avec une association de covoiturage	CCPAV - Conseil Général	Communes - CCI - Entreprises - PNR - Association Mobilité 07/26 - Syndicat Tout'enbus	Court-moyen terme	<p>A l'origine, présence de l'association « Ecovoiturons », dissoute en 2011</p> <p>La même année, adoption d'un schéma bi-départemental du covoiturage Drôme-Ardèche avec 3 axes : un schéma de mise en œuvre d'aires de covoiturage ; la mise en place d'un site Internet <a href="http://www.ecovoiturage0726.fr">www.ecovoiturage0726.fr</a> ; et un dispositif d'animation et de communication</p> <p>Dans un premier temps, promotion du site de covoiturage sur le site internet de la CCPAV et dans la lettre intercommunale</p> <p><i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent</p> <p>Retirer du titre de l'action « par un partenariat avec une association de covoiturage »</p>
2. Préserver et valoriser l'environnement et les ressources naturelles	2.1. Préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	N° 19. Mise en œuvre de pratiques de gestion raisonnée des espaces verts	Communes (services Espaces Verts)	CCPAV	Court-moyen terme	<p>Sur Aubenas, gestion raisonnée des espaces verts dès 2006 puis suppression totale des produits phytosanitaires depuis fin 2010 (désherbage alternatif, lutte biologique contre le tigre du platane et les chenilles processionnaires, gestion économe de la ressource en eau...)</p> <p>Sur Vals-les-Bains, gestion raisonnée des espaces verts depuis 2010 et signature prochaine d'une Charte zéro-pesticide</p> <p><i>Perspectives</i> : Mutualisation des expériences et des bonnes pratiques entre les communes, communication sur la démarche dans la lettre intercommunale, signature de la Charte zéro-pesticide si accord des élus ?</p> <p><i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent</p>
		N° 20. Valorisation des eaux pluviales et lutte contre le risque inondation	Communes	CCPAV - Syndicat mixte Ardèche Claire	Court-moyen terme	<p>Action non lancée</p> <p>Pour les plans communaux de sauvegarde (PCS), possibilité de réaliser un inventaire des communes concernées et de celles qui s'en sont déjà dotées avec pour objectif une coordination des PCS à l'échelle de la CCPAV Ardèche Claire : dispose de 3 outils (SAGE, contrat de rivière et PAPI) qu'il faut prendre en compte pour les actions dans le domaine de l'eau</p>
	2.2. Préserver et économiser la ressource en eau	N° 21. Préservation du milieu aquatique par une gestion adaptée des eaux usées	Communes - SEBA	CCPAV - Syndicat mixte Ardèche Claire - Conseil Général	Court-moyen terme	<p>Réflexion sur la mise en place d'un SPANC à l'échelle intercommunale : pas de prise de compétence en 2013 mais un appui technique aux communes par l'élaboration d'un groupement de commande pour désigner un prestataire privé</p> <p>Renforcement des systèmes d'assainissement de Vals-les-Bains</p> <p>Projet de création d'une STEP à Saint-Privat</p> <p><i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent</p>

2. Préserver et valoriser l'environnement et les ressources naturelles	2.2. Préserver et économiser la ressource en eau	N° 22. Lutte contre les gaspillages et gestion économe de la ressource en eau	Communes - SEBA	CCPAV - Conseil Général - SITHERE	Court-moyen terme	Pour la partie « protéger et garantir la qualité des eaux minérales », actions menées par Vals-les-Bains et le SITHERE pour protéger la ressource en eau = constitution d'une forêt publique ; déclaration d'intérêt public de l'eau de Vals-les-Bains par décret avec institution d'un périmètre de protection des sources d'eau minérale ; évaluation de l'impact du couvert forestier et du changement climatique sur les volumes disponibles de la ressource en eau ; création de stockage d'eau dans les thermes <i>Moyens mis en œuvre (budget SITHERE) : 60 000€ création stockage d'eau</i>
	2.3. Améliorer la gestion des déchets (réduction à la source et valorisation)	N° 23. Optimisation du service de collecte et de tri	CCPAV	SIDOMSA - Communes	Court-moyen terme	Réorganisation des circuits de collecte au printemps 2011 ; arrêt de la collecte des cartons des commerçants dans la zone industrielle depuis la rentrée 2012 ; installation de bacs enterrés sur 4 communes ; mise en place d'un numéro vert gratuit pour les usagers ; réduction des délais de livraison des poubelles jaunes ; réorganisation de la collecte des encombrants <i>Perspectives : Réflexion en cours sur la problématique de l'interdiction du brûlage des déchets verts (expérimentation du PNR sur la mise à disposition de broyeurs mobiles en 2014)</i> <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent + Bacs enterrés (75 115,97€ TTC pour 2012) + Numéro vert (54,41€ TTC/mois)</i>
		N° 24. Poursuite des actions de sensibilisation engagées en matière de tri	CCPAV	SIDOMSA - Conseil Général	Court-moyen terme	Publication d'un guide de la collecte des déchets et du tri en mai 2011 Amélioration du tri des déchets : mise en place de bacs enterrés, embauche prochaine d'ambassadeurs du tri par le SIDOMSA, agent assermenté chargé de contrôler les points de collecte Campagne de sensibilisation du SIDOMSA (composteurs, etc.) et meilleure collaboration avec les services de la CCPAV Mise en service prochaine de la déchetterie de St Etienne de Fontbellon <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent + Coûts de communication</i>
	2.4. Favoriser les économies d'énergie et développer les énergies renouvelables	N° 25. Réflexion sur l'exploitation énergétique du bois et sur le développement de la filière	CCPAV - Commune d'Aubenas (opération pilote)	CRPF - Fibois - Synerbois - Revia - PNR - Pays	Moyen terme	Réseaux de chaleur sur Aubenas : projet de création d'une 2 <sup>ème</sup> chaufferie bois permise par la construction de la piscine couverte intercommunale Lancement du diagnostic foncier agricole et sylvicole qui donnera des éléments, notamment sur le recensement des surfaces exploitables Adhésion de la CCPAV à l'association des communes forestières pour le compte de ses communes membres <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent + Adhésion association (4 019€)</i>
		N° 26. Promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie, notamment par des actions d'information et de sensibilisation	CCPAV	Polénergie - ADEME - ANAH - Etat - Conseil Général - Conseil Régional - PNR - SITHERE	Court-moyen terme	Sur les énergies renouvelables : dossier de ZDE en cours ; installation de panneaux photovoltaïques sur l'école primaire de Vals-les-Bains ; appel à projet du PNR en 2013 pour les CdC sur la caractérisation des potentiels territoriaux de production d'énergies renouvelables Sur les économies d'énergie : action dans le PLH de lutte contre la précarité énergétique ; projet du PNR de mettre en place un PIG sur la précarité énergétique ; mise en place par le SITHERE d'un système de transfert d'énergie sur les eaux de rejets par échangeur thermique Programme d'actions de la MDEF sur le développement des compétences et des métiers liés à la croissance verte <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent + Système de transfert d'énergie (coût estimé 116 000 € - budget SITHERE)</i>

	2.4. Favoriser les économies d'énergie et développer les énergies renouvelables	N° 27. Lutte contre les pollutions lumineuses	CCPAV - Communes pilotes (Aubenas, Vals-les-Bains, Labégude)	ADEME - Polénergie - PNR - SDE 07	Court-moyen terme	Action non lancée Abandon du diagnostic de l'éclairage public et des halots lumineux par hélicoptère afin de mesurer la pollution lumineuse Contenu de l'action réorienté vers l'action du PNR de lutte contre les pollutions lumineuses (aide à l'achat d'horloge astronomique)
		N° 28. Mise en place d'un suivi des consommations énergétiques sur les bâtiments publics	Pays	CCPAV - Communes - PNR - SDE 07 - Polénergie - SITHERE	Moyen terme	Diagnostic énergétique des thermes de Vals-les-Bains et des bâtiments communaux de la ville d'Aubenas Possibilité d'un appui financier du Pays pour la création d'un poste d'économiste de flux ou de conseiller en énergie partagée, soit par la mise à disposition par une structure compétente (SDE 07), soit par l'embauche par le maître d'ouvrage (81 000€ subventionnés à 40%, soit 32 400 € sur 3 ans) <i>Moyens mis en œuvre (budget SITHERE) : Diagnostic des thermes (35 000€)</i>
3. Favoriser l'attractivité économique et la création de richesses locales	3.1. Améliorer les conditions d'attractivité économique du territoire	N° 29. Développement des Zones d'activités d'intérêt communautaire et reconquête des friches industrielles	CCPAV	Communes - Pays - Conseil Général	Moyen terme	Réhabilitation par la commune de Vals-les-Bains de la friche industrielle de la Treuillière et lancement d'une étude par le SITHERE sur les anciennes usines Mouraret pour la dépollution et la reconversion de cette friche industrielle Aménagement de la zone d'activités du Bourdary sur les bases d'une approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et intégration dans le cahier des charges de cession des terrains de préconisations en matière de développement durable Commercialisation en cours des zones d'activités d'intérêt communautaire du Bourdary et du Moulon Inférieur <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent + Fonds de concours à Vals-les-Bains pour la Treuillière de 82 560€ (en annuités sur 10 ans)</i>
		N° 32. Réalisation d'un diagnostic foncier agricole	CCPAV - Communes	DDT - PNR - Chambre d'Agriculture - Pays	Court-moyen terme	Sélection du bureau d'études (groupement Blezat, Chambre d'Agriculture et CRPF), lancement de l'étude en octobre 2012 Phase de diagnostic en cours avec l'organisation de réunions locales Diagnostic foncier agricole élargi à la sylviculture et intégration dans l'étude des 3 futures communes membres <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent + Marché (65 955€ HT financés à hauteur de 80% par le PNR et la Région via les programmes Leader et Psader)</i>
	3.3. Maintenir et redynamiser l'agriculture	N° 33. Développement de la politique de soutien à l'installation des producteurs	CCPAV - Communes	Comité Local à l'Installation (CLI) - Chambre d'Agriculture - PNR - Pays - ADASEA	Moyen terme	Poursuite du partenariat avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre du comité local à l'installation (CLI) visant à mettre en relation l'offre et la demande de terres cultivables Les résultats du diagnostic foncier agricole permettront l'identification des terrains disponibles et l'installation de nouveaux agriculteurs <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent</i>
		N° 34. Soutien aux initiatives de regroupement des producteurs locaux (points de vente) et promotion auprès des consommateurs	CCPAV - Association de consommateurs - Associations de producteurs locaux (dont AMAP)	OTI - CCI - Chambre d'Agriculture - Pays - Conseil Général - Centre de développement agroalimentaire - PNR - Lycée agricole	Court-moyen terme	Depuis l'automne 2011, la CCPAV, la Chambre d'Agriculture, la CCI et le Centre de développement agroalimentaire « Ardèche le Goût » mènent une action de mise en relation des agriculteurs et des restaurateurs du canton d'Antraïgues afin de développer les circuits courts de commercialisation et l'approvisionnement local <i>Moyens mis en œuvre : Temps agent</i>

3. Favoriser l'attractivité économique et la création de richesses locales	3.3. Maintenir et redynamiser l'agriculture	N° 35. Intégration des produits locaux, de saison et bio dans le cadre de la restauration collective	Commune d'Aubenas (opération pilote) - Communes	CCPAV	Court-moyen terme	<p>Modification des menus de la cuisine centrale d'Aubenas dès 1998</p> <p>A partir de 2002, 1 menu bio par mois, puis 1 par semaine. A partir de 2006, choix de servir plusieurs familles de fruits et de légumes bio tous les jours. A partir de 2008, 30% de denrées alimentaires issues de l'AB. En 2009, 50% de produits bio à la cuisine centrale</p> <p>En 2010 et 2011, 77% de produits bio : cela représente 55 000 repas livrés (plus de 400 repas par jour) à Aubenas (5 cantines) et à Balazuc</p> <p><i>Perspectives</i> : questionner les communes qui ont des cantines pour connaître leurs pratiques actuelles et sensibilisation pour élargir la démarche menée par Aubenas</p> <p><i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent</p>
	3.4. Conforter et diversifier une offre touristique durable	N° 36. Promotion et développement des initiatives locales pour un tourisme de qualité	OTI - Service Tourisme de la DIRECCTE	CCPAV - Communes - Conseil Général - PNR	Moyen terme	<p>Engagement de l'OTI dans une démarche qualité tourisme + animateur numérique du territoire afin de professionnaliser l'accueil touristique</p> <p>Education à l'environnement : OTI membre du réseau des partenaires éducatifs du PNR par le biais de la Maison Champanhet</p> <p>Agritourisme : développement de produits touristiques autour de la châtaigne et des champignons (randonnée cueillette + atelier culinaire)</p> <p><i>Moyens mis en œuvre (budget OTI)</i> : Poste animateur qualité (19 752€ pour 8 mois) + Audit qualité (4 800€ TTC) + Frais de suivi de la marque (350€ TTC/an)</p>
		N° 37. Développement de pôles d'excellence touristique	OTI - CCPAV	Communes - Association Randamont - Conseil Général - Comité Régional du Tourisme - SITHERE - PNR	Moyen terme	<p>Développement de produits touristiques autour des 5 pôles (santé, loisirs et bien-être, tourisme d'affaire, culture et patrimoine, tourisme vert et de pleine nature)</p> <p>Aménagement et équipement de l'espace bien-être des thermes par le SITHERE (6 millions d'€ d'investissements)</p> <p>Stratégie numérique de l'OTI : recrutement d'un animateur web, nouveau site Internet, « fan page » sur Facebook</p> <p><i>Moyens mis en œuvre (budget OTI)</i> : Poste animateur web (44 415€/an) + Poste service commercial (18 635€ en 2012)</p>
		N° 38. Incitation à la mise aux normes des établissements d'hôtellerie et développement d'une offre diversifiée d'hébergement	CCPAV	Communes - OTI - Comité Régional du Tourisme - Agence départementale de développement touristique - Pays - PNR - Conseil Général	Moyen-long terme	<p>Approbation par la Région du contrat de territoire, de tourisme et de loisirs adaptés (CTTLA) avec une enveloppe globale de 800 000 € allouée pour permettre aux professionnels du tourisme et aux communes de rendre leurs structures, sites et activités liés au tourisme accessibles aux personnes en situation de handicap</p> <p>Le règlement d'attribution des aides est en cours de validation</p> <p>Plusieurs dossiers sont déjà en cours de montage</p> <p>Programmation de travaux en 2014-2015 par le SITHERE pour améliorer l'accessibilité des thermes</p> <p><i>Moyens mis en œuvre</i> : Enveloppe de 156 000€ pour la partie hébergement et restauration + autres aides pour les prestations annexes de ces établissements + coûts de communication sur le dispositif + temps agent</p>

## 4. Favoriser la solidarité entre les communes et le lien social entre les habitants

4.1. Garantir l'accès aux soins pour tous	N° 40. Valorisation des projets d'équipements adaptés tels que les Maisons médicales pluridisciplinaires	Communes pilotes (Aubenas et Saint-Julien-du-Serre)	CCPAV - Centre Hospitalier de l'Ardèche Méridionale	Moyen terme	Soutien de la CCPAV au projet de construction d'une maison pluridisciplinaire et d'un espace inter-génération sur Saint-Julien-du-Serre et valorisation de ce projet dans la lettre intercommunale Lancement d'une étude pour la création d'une Maison médicale à Vals-les-Bains et extension de la partie médicale des thermes (prévisionnel de 2 millions d'€) <i>Moyens mis en œuvre</i> : 35 000 € versés à Saint-Julien-du-Serre
4.2. Prendre en compte les besoins de la jeunesse et développer le lien intergénérationnel	N° 42. Création d'un Conseil intercommunal des jeunes	CCPAV	Communes - Etablissements scolaires	Court-moyen terme	Action non lancée
	N°44.Développement du parrainage intergénérationnel en faveur de l'insertion des jeunes dans le monde du travail	Mission locale - MDEF - Pôle Emploi	CCPAV - CCI - CMA - Syndicats de métiers - CCAS - Etablissements de formation professionnelle et d'apprentissage	Court-moyen terme	Action non lancée
4.3. Favoriser une répartition équilibrée des équipements culturels et sportifs sur le territoire et adaptée à la demande	N° 45. Mise en place d'un réseau de covoiturage dans le cadre de spectacles	CCPAV - Conseil Général	Etablissements de spectacles - OTI - Syndicat de transport urbain Tout'enbus - Autocaristes - Communes	Court-moyen terme	La CCPAV a pris pour habitude de solliciter les autocaristes dès qu'il y a des déplacements un peu importants d'ordre culturel (A la Croisée des Chemins, Invitation à l'Inde) ou autre (inauguration des Baludiques, Conseils communautaires) Action à étendre au transport collectif et ne pas la limiter aux spectacles <i>Moyens mis en œuvre</i> : Coût de location d'un bus
	N° 47. Construction d'une piscine couverte intercommunale intégrant des critères de qualité environnementale	SEMVA	CCPAV - Communes - Pays - Education Nationale	Court-moyen terme	Maîtrise d'ouvrage du SEMVA, transformation du syndicat d'étude en syndicat de réalisation regroupant 4 CdC (Aubenas-Vals, Vinobre, Berg et Coiron et Roche de Gourdon) Permis de construire déposé le 24 août 2012 auprès de la Mairie d'Aubenas, en cours d'instruction Lancement des marchés de travaux prévu en janvier 2013 pour une ouverture de l'équipement en septembre 2014 dans le meilleur des cas <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent + 6 millions d'€
4.4. Valoriser les initiatives solidaires et créer une synergie entre les associations et les institutions	N° 48. Connaissance et partenariats avec le monde associatif	Communes	Associations - CCPAV - Préfecture - Conseil Général	Moyen terme	Soutien à certaines initiatives qui ont une vocation de diffusion culturelle structurante à l'échelle de la CCPAV : prise en charge de spectacles dans le cadre du Festival de Contes et de A la croisée des chemins, soutien à l'association Randamont pour la Fête de la Randonnée, appui d'associations spécialisées dans la diffusion scientifique lors des AstroNomades... <i>Moyens mis en œuvre</i> : Temps agent + Prise en charge d'une part du budget souvent aide à la communication, transport ou animation